Mécanisme de la charte de pilotage

Approche comptable

Approche économique

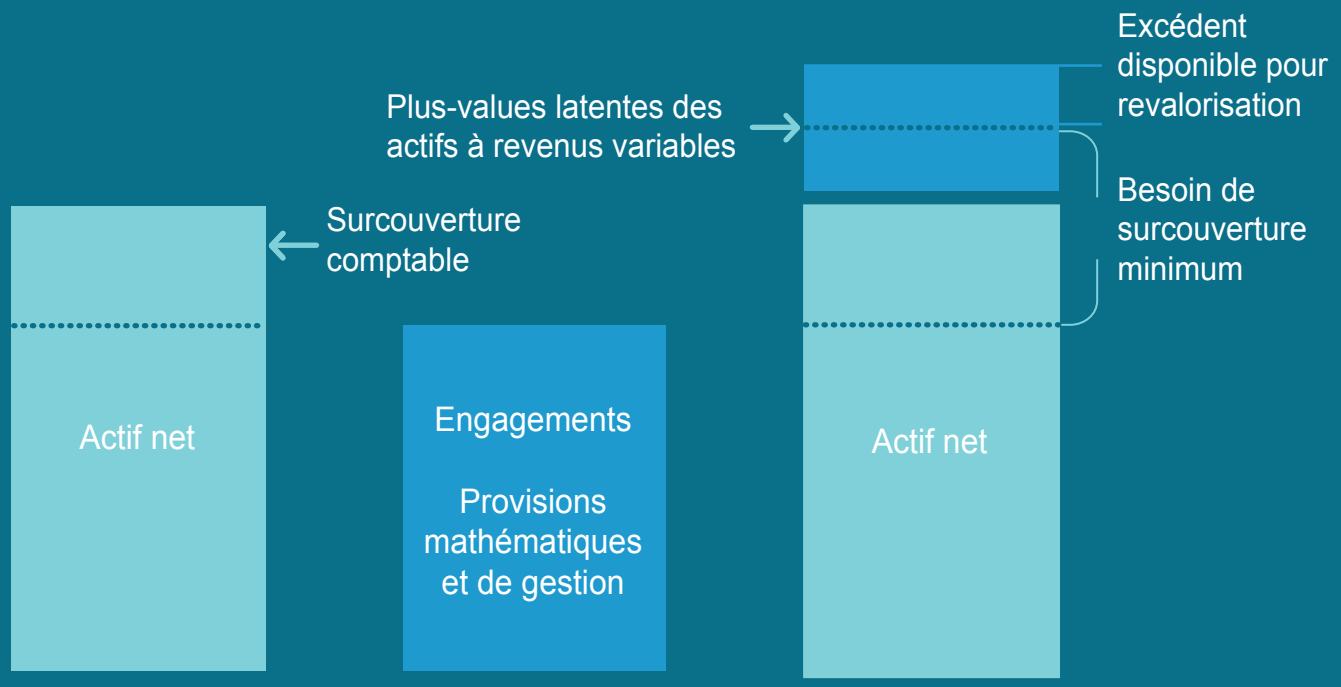

Excédent disponible pour revalorisation

Si < 0

Pas de revalorisation de la valeur de service du point. Incrémentation du mécanisme de rattrapage

Si > 0

Revalorisation de la valeur de service du point

Cas 1

Revalorisation de la valeur de service limitée à l'excédent disponible

Cas 2

Revalorisation de la valeur de service jusqu'au niveau de l'inflation avec rattrapage le cas échéant

RAFP Retraite additionnelle de la Fonction publique